

Le développement de la Tuberculose Vous inquiète...

... Or, il n'y a actuellement en France que :

17.000 lits
de tuberculeux

Il en faudrait :

40.000

Les Assurances sociales peuvent fournir les

23.000 lits
qui manquent

Mais on combat les Assurances sociales !

La Lutte contre la Tuberculose

Trois cents malades tuberculeux fondent une ligue pour la défense de la méthode Renner

Trois cents malades tuberculeux parisiens, améliorés ou guéris par le traitement de M. Renner, réunis à la salle de la rue de Lancry, viennent de constituer une ligue de défense de la méthode Renner.

Un bureau provisoire, nommés par eux, définit les buts de la ligue. MM. Rottenberg et Dupin les précisèrent éloquemment. Si la méthode Renner n'avait pas été attaquée avec violence, les malades qui l'ont suivie et en ont reconnu le bienfait, n'auraient pas éprouvé le besoin de se réunir. Ils ne font que répondre à un déniement systématique et qui ne s'appuie sur aucune preuve, en défendant la méthode. Ils se placent sur un plan d'humanité. Améliorés ou guéris par le traitement de M. Renner, ils souhaitent que les malheureux atteints du même mal puissent éprouver le soulagement qu'ils ont éprouvé eux-mêmes.

Les trois cents malades présents rue de Lancry ont signé un bulletin d'adhésion à la ligue. Sur le conseil de M. Dupin ils se sont engagés à remettre au bureau provisoire leurs dossiers de maladie, avec les certificats et ordonnances des médecins traitants, les analyses, les radiographies et radiosopies prises au cours de la maladie, de même qu'ils se sont engagés à passer une nouvelle visite devant un médecin de façon à ce que, sur chaque dossier, fût consigné l'état actuel du malade.

Le bureau provisoire fait appel à tous les malades tuberculeux de France qui ont été améliorés ou guéris par le traitement Renner, afin que leurs adhésions et leurs dossiers viennent s'ajouter, 10, rue de Lancry, aux trois cents adhésions qu'il a réunies en une seule séance et aux trois cents dossiers qu'il va recevoir. (Œuvre, 2 février).

**

La méthode Renner
devant le « Club du Faubourg »

Dans sa dernière réunion, le Club du Faubourg ouvrait son débat sur cette question : « Peut-on guérir la tuberculose et vaincre le

cancer ? » et mettait à l'ordre du jour les méthodes Renner, Odin, Friedmann.

A la vérité, on ne s'occupa pas du tout de la méthode Friedmann. Le débat tout entier porta sur les méthodes Odin et Renner.

Le Dr Rehm défendit la première de l'accusation qu'avait portée contre elle — et contre les autres — le Comité national de défense contre la tuberculose, par voie d'affiches. Aucun orateur ne se présenta pour réfuter ses affirmations.

Il n'en alla pas de même de la méthode Renner. Celle-ci fut discutée avec passion. Un groupe de docteurs se firent remarquer par la véhémence de leurs propos et de leurs gestes. Et il s'en fallut de peu que nous assistions à une belle bagarre scientifique.

M. le Dr Rigaux, le premier, analysa avec clairvoyance et sincérité la méthode Renner.

Mais voici ce qui aurait pu être, pour celle-ci, le coup de masse final : une longue lettre de l'éminent professeur Calmette et qui est un réquisitoire sévère. Un passage de cette lettre soulève les protestations de l'assemblée. Celui-ci :

— Je n'exerce pas, écrit le Dr Calmette. Je m'occupe dans mes laboratoires, de sorte que je n'ai jamais eu l'occasion de constater moi-même les effets directs des pseudo-médi-cations dont il s'agit.

— Mais alors !... crie la foule, comment les peut-il condamner ?...

Après un défilé de malades qui viennent témoigner en faveur de la méthode Odin, c'est au tour des opinions de s'exprimer librement.

M. le Dr Mattei-Rousseau affirma que le plus sage est d'étudier et de contrôler les remèdes dont on dit qu'ils guérissent et qui, souvent, ne guérissent pas de vrais malades.

Ce contrôle, M. le Dr Boulet s'engagea à le faire, et l'on applaudit, mais le public s'effara un peu quand il condamna la méthode Renner : « parce qu'elle est rigoureusement opposée à la nôtre, à celle que nous avons apprise !... »

— Ce n'est pas une raison pour ne pas la connaître et en constater les résultats, riposta M. Dupin, secrétaire de la Ligue de défense de la méthode Renner. Il réfuta l'accusation de bout en bout. Et, à l'appui de son dire, il tendit aux docteurs qui l'entouraient les trois cents affirmations des membres de la Ligue « tuberculeux améliorés ou guéris ».

Jusqu'ici le débat avait été tumultueux, passionné, mais sévère. M. le Dr Nast, qui succéda à M. Dupin, y mit la note comique. M. Renner a prétendu que le Dr Nast était fou. Le Dr Nast se défendit d'être fou sur un ton et avec des gestes singuliers, qui mirent la salle en joie. Il n'omit que de parler de la méthode Renner, dont il est l'irréductible ennemi !

Le Dr Schœngrund sut rétablir le calme et parla un langage de raison. Pour lui, il ne suffit pas, il est trop facile de dire : « Cette méthode ne vaut rien » ou même : « elle vaut quelque chose ». Il faut l'examiner, la contrôler.

La conclusion ? M. le Dr Rehm la donna en réclamant un Office qui fût chargé de contrôler les médications nouvelles.

L'Œuvre a déjà, et depuis longtemps, fait campagne pour que cet Office, sauvegarde de la santé publique, fût institué !

(Œuvre, 3 février) Henri SIMONI.

Les adversaires de la loi sur les Assurances sociales déclarent que son application fera augmenter de 30 p. 100 le coût de la vie.

Rarement mauvaise foi fut plus cynique

Les cotisations prévues sur les salaires n'étant que de 10 p. 100 et les salaires n'intervenant que pour 40 p. 100 au maximum dans le prix de revient des objets fabriqués, on est en droit de demander aux démagogues qui veulent faire échec à la loi comment ils établissent leurs calculs.

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours des mois de Janvier et Février

Adonis Mermet	4	»
André Monneret	10	»
Fernand Lavenne	5	»
M. A.	20	»
Louise Berthet, Clairvaux	20	»
Louis Shurlino, Lons-le-Saunier	5	»
Jean Defougères, St-Claude	15	»
M. Louis Berthoin, Avignon	15	95
Pierre Guillet	4	60

Pourcentage sur cotisations :

Pierre Achard, St-Claude	5	90
Eglantine Bourgeat	13	90
Georges Demond, St-Germain-de-Joux	3	»
Alfred Chappeland, Vaux	5	30
P. Dubiez, Paris	2	»
Anonyme, Paris	3	»
Maison Quérido, Paris	32	20
Restant de souscrip., maison Eknayan, Paris	10	»
Patron et personnel, maison Ponard, Paris	121	15
Vente matériel, Coop. Les Moulins	15	»
Monneret Clovis, St-Claude	3	»
Don d'une visiteuse, maison Juhan, St-Claude	30	»
Georges Demond, St-Germain-de-Joux	2	70
Emile Jeannin, Nantua	3	»
Total à ce jour (depuis le début de l'année)	349	70

Merci à tous ces généreux donateurs.

COMPAREZ !

Par habitant

les charges sociales
sont en France de :

23 francs

Lorsque la loi sur les Assurances sociales sera appliquée elle n'atteindront pas :

53 francs

En Allemagne,

elles sont de :

97 fr. 50

En Angleterre,

elles sont de :

86 francs

... Et nos capitalistes prétendent qu'on veut les écorcher !

COMpte-RENDU DES SÉANCES

DU

VII^e Congrès de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires

Tenu à STUTTGART (Allemagne), dans l'immeuble "Schonblick" (am Weissenhof)
du 8 au 11 JUILLET 1929, sous la présidence de Henri POLAK

(Suite)

Séance du 9 Juillet (suite)

Les plantes et les fleurs portent en dehors de leurs mille dénominations dans les différentes langues et dans les multiples dialectes, un seul nom scientifique, faisant que toute personne sait immédiatement et précisément de quoi il s'agit, quand ce nom est prononcé ou écrit. Mais pour les choses de la vie journalière, cela n'est généralement pas le cas. Ce que nous appelons « chrétien » aux Pays Bas se nomme autrement ailleurs. Les chrétiens en Hollande sont à vrai dire des protestants et des protestants de tendance spéciale encore. En Belgique et en France on comprend sous le terme chrétien les catholiques ultramontains.

Quand nous parlons des organisations confessionnelles, comme Rabbie et Voet viennent de le faire, et comme je l'ai fait la semaine passée dans le « Vekblad » alors nous ne voulons aucunement offenser personne, ni les juifs, ni nos chrétiens, et loin de nous est l'idée de dire quelque chose de désagréable aux leaders mêmes, puisque certain d'entre eux sont des amis personnels.

Quand nous disons donc que nous considérons ces organisations comme étant inutiles et n'ayant pas de but, c'est parce que nous découvrons en leur existence un élément dangereux, pouvant nuire aux camarades belges, français et allemands, mais qui n'existe pas pour nous autres, hollandais.

Nous devons nous comprendre. Nous n'avons jamais, ou presque jamais, eu à nous plaindre des organisations confessionnelles. En matière syndicale nous collaborons et leur conduite est sans reproche. Une seule fois une question politique a été discutée, mais pour le reste nous ne saurons que louer cette conduite. Mais cela ne veut pas dire, que je sois partisan de leur existence, qui, selon moi manque de tout fondement, car tout ce qui est fait, et qui doit être fait se fait par nous ! Elles sont bien trop petites pour exercer quelque influence, et même si elles voulaient se dresser contre nous, elles ne sauraient rien entreprendre. Je considère ces choses du point de vue théorique, naturellement, car jusqu'ici il n'a jamais été question d'aventure pareille.

Parsser dit avec raison qu'il n'existe point de tactique syndicale nettement juive. L'organisation juive n'est préoccupée que par l'observation stricte du repos du Sabbath, et ma foi, c'est une question qui a droit à tous nos respects. Seulement, il faut poser la question que voici : « Ce motif est-il assez fort qu'on crée une organisation pour lui seul ? l'A. N. D. B. ne saurait-il point prendre à sa charge ce point du programme ? » Croyez-moi l'A. N. D. B. ferait observer le sabbath, même si Betsalel n'existe pas. Espérons que la semaine de 40 heures se réalisera d'ici peu pour que

l'organisation juive puisse disparaître, comme Parsser veut bien nous le prédire.

En dehors des organisations chrétienne et juive, nous avons encore une organisation catholique, avec laquelle nous n'entretenons pas de contact, et avec laquelle nous ne collaborons pas.

Ne serait-il pas souhaitable, maintenant, que l'organisation chrétienne — protestante donc, se fusionne ? Elle compte quelques dizaines d'ouvriers, à en croire ce qu'on me dit, les membres ne nourrissent aucun scrupule de conscience contre l'A. N. D. B. Je ne crois pas non plus que l'organisation chrétienne puisse se plaindre de nous autres. L'objection formulée se réduit à ceci : l'A. N. D. B. est affilié à la C. G. T. (hollandaise) et les membres soutiennent donc indirectement le mouvement socialiste puisque la C. G. T. est liée au parti.

Or, cette manière de voir les choses n'est pas tout à fait exacte !

La C. G. T. a signé un contrat de travail avec la S. D. A. P. (parti politique), mais elle ne fait pas partie du parti politique. Si elle en faisait partie, je ne vous le dissimulerais pas, et je le dirais ici ouvertement. Mais, acceptons que ce fut ainsi, alors la question du soutien indirect pourrait encore être comparée à ce qui se passe dans toute communauté composée d'éléments disparates, et dans laquelle la minorité doit suivre la majorité pour l'accomplissement des devoirs généraux, même si les actes n'ont pas l'assentiment de cette minorité.

Tous les chrétiens, et tous les juifs et tous les membres de l'A. N. D. B. appartiennent à l'Etat néerlandais et, en tant que membre de cet état, je paie mes contributions, faisant que je soutiens, indépendamment de ma volonté personnelle, l'école purement chrétienne, qui n'est pas l'école de mon choix, tandis que les chrétiens, aussi à contre cœur, paient pour l'école publique ! Les hommes vivant dans des communautés comme les nôtres soutiennent, involontairement, des organismes qui ne leur sont point sympathiques. La plupart des gens assistant à ce Congrès sont des antimilitaristes convaincus et, malgré cela, leurs pays achètent des dreadnoughts et des canons au moyen de leurs deniers. C'est un fait inévitable dans les communautés composées d'éléments disparates. On pourrait objecter : « Oui mais votre raisonnement est illogique, car je suis devenu membre d'un état quelconque de par ma naissance ! ». On pourrait aisément répondre là-dessus : et vous faites partie de la communauté de votre métier de par le fait que vous l'avez appris. Et puisque vous appartenez à elle, vous devez aussi sympathiser avec ceux qui défendent les intérêts de cette communauté ; les petites choses doivent se replier devant les grandes pour qu'on puisse assurer la vie de tous.

Et ce raisonnement est applicable à l'exemple de l'Etat que je citais. Bien qu'on puisse différer, d'avis avec les gouvernements sur plusieurs points, il faut quand même reconnaître qu'ils défendent aussi beaucoup d'intérêts généraux. Et il faut savoir faire le compte : supporter même de petits, voir de grands inconvénients.

Dans un même ordre d'idées, les membres de la communauté ouvrière peuvent entre eux différer d'avis sur des questions éthiques, politiques et autres, creusant des abîmes presque infranchissables, néanmoins ils restent tous des ouvriers et nous autres, ouvriers diamantaires, nous ne pouvons pas nous laisser diviser par des circonstances particulières, tout comme les habitants d'un Etat, à moins qu'on ait à se plaindre d'atteintes à la conscience. si dans une même organisation les uns cherchaient à offenser ce qui est cher aux autres. Mais de tout cela, il n'est nullement question chez nous. Personne ne se lèvera ici, afin de protester contre notre ligne de conduite, et nous pouvons dire aisément que tous peuvent s'affilier sans crainte.

En Hollande, les organisations confessionnelles ne nous importunent pas. Mais il nous faut dire que ce qui ne se fait pas aux Pays-Bas, se fait bien ailleurs. Van Berckelaer nous a peint, à bon droit, les difficultés qu'on rencontre en Belgique, et le raisonnement de Van Berckelaer est tout à fait logique quand il nous prévient que le malheur nous rendra aussi visite si l'A. D. B. se voit contrecarré dans sa lutte, si on ne lui permet pas de prendre son vol (comme nous l'espérons toujours-nous-mêmes) et s'il ne parvient pas à créer ce qu'il s'est assigné lui-même comme but. Et alors la question se pose : nos camarades confessionnels — ne fut-ce qu'involontairement — n'aident-ils pas les ennemis de nos intérêts à l'étranger ? Ils peuvent bien nous démontrer que ce ne sont pas eux qui contrecarrent l'organisation belge, mais il est un fait aussi que lutte il y a, et que ceux qui mènent la danse se réclament toujours de ces exemples pour en forger un argument faux au profit de leur action malheureuse,

Les situations ont été développées par Voet et Van Berckelaer et moi aussi j'aime à attirer l'attention sur ce qui se passe. Nous n'avons aucune arrière-pensée. Nous n'aimons pas la course à la contribution, et les deux cents membres qui s'ajouteraient à notre effectif ou les quelques centaines de florins que nous percevrons en plus ne nous sont d'aucune importance. Nous faisons seulement appel à leur bonne volonté, pour qu'ils ne soient pas une cause dans les difficultés que nos organisations-sœurs rencontrent. C'est d'un point de vue purement international que nous faisons appel à eux, pour qu'ils assurent par le sacrifice qu'ils s'imposeront, une plus grande liberté d'action aux

organisations importunées, pour qu'à l'étranger on ne puisse plus longtemps atteindre à un endroit sensible l'organisation qui est aux prises avec ses ennemis en défendant les mêmes intérêts, que nous autres — en produisant un argument tiré faussement de conceptions erronées. (applaudissements).

Je suis d'avis que nous pouvons considérer la discussion du rapport comme close.

Pariser. — Je conçois que le Président veuille finir cette discussion. Toutefois j'ai encore à faire quelques remarques, mais je veux bien les formuler, du moment qu'on l'accepte, lors de la discussion de la proposition belge, relative à la semaine ouvrable de cinq jours.

Président. — Je n'y vois aucun inconvenant. Nous pouvons donc approuver le rapport et je me crois en droit de remercier le secrétaire et son aide pour le travail qu'ils y ont consacré (*approbations*).

Maintenant nous pouvons entamer la discussion du rapport financier.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?

Bonn. — Concernant le rapport financier même il reste peu à dire. Quand on l'étudie ou quand on contrôle les chiffres qu'il renferme, il faut bien reconnaître que le travail a été bien fait. Je veux seulement attirer l'attention sur un passage dans le rapport du trésorier, notamment sur le passage dans lequel il fait ressortir que notre ménage est rudement coûteux et dans lequel il fait observer que chaque Congrès absorbe une bonne petite somme. En traitant du Congrès de Paris il souligne le fait qu'il a fallu dépenser pour celui-ci toutes les recettes de l'année.

Notre délégation vous fait remarquer maintenant qu'on pourrait aisément faire des économies, et en citant quelques exemples je veux le prouver. On pourrait facilement épargner quelque argent si nous nous montrions un peu moins large vis-à-vis des petites organisations, quant aux frais occasionnés par leurs délégations. Ne croyez pas que je vise maintenant les petites organisations.

Je veux bien mêler mes applaudissements aux autres soulignant les paroles du Président quand il complimenta les responsables de leur rapport merveilleux, mais, quand on examine un peu le prix que cela coûte, un rapport pareil, alors, on se sent moins à l'aise. Le rapport du Congrès de Paris nous a coûté 2355 fl. et le rapport pour ce congrès-ci sera sans doute encore plus coûteux, et, selon nous, ce chiffre nous semble assez élevé. Mais cela s'explique, quand on donne en guise d'annexe un « livre d'images » comme un membre de notre Bondsraad a qualifié les tableaux annexés. Les dépenses réclamées par les calculs et les graphiques devraient être faites si la nécessité en était réclamée, mais nous sommes d'avis que ces tableaux sont un peu superflus et sans importance ; et en les supprimant on pourrait bien économiser quelque chose du moment que le rapport du secrétaire contient des données se rapportant à la croissance ou décroissance des effectifs aux apprentis et allocations, alors on aurait déjà satisfait aux exigences qui pourraient être posées.

Nous demandons donc au bureau d'examiner la possibilité d'économiser sur certains articles. Nous apprécions vivement la peine qu'on s'est donnée pour fournir ce beau travail, mais nous demandons aussi que le Bureau se mette d'accord là-dessus, il pourrait

aussi se prononcer sur la question des délégations des petites organisations.

Nous pouvons approuver le rapport financier, et je ne saurais parler autrement, puisque mon nom figure parmi ceux qui ont signé le rapport en tant que membres de la commission de contrôle.

Président. — La dessus nous pouvons remettre les débats à demain. A 9 h. 30 la discussion sur le rapport financier sera reprise.

Séance du 10 Juillet

Président. — La parole est à Bartels, et à l'ordre du jour figure la discussion du rapport financier.

Bartels (Belgique). — Hier, notre bon ami Bonn fit ressortir, en parlant du rapport financier, que nos Congrès nous reviennent assez cher, et il nous proposa de faire certaines économies. Je n'ai pas l'intention de faire le procès des paroles de Bonn, mais je ne saurais les passer sous silence, car on pourrait avoir l'impression que les organisations qui ont cru nécessaire d'envoyer un nombre plus grand de délégués, jettent l'argent par les fenêtres. Bonn a souligné, par exemple, le fait que les frais occasionnés par un Congrès équivalent à la somme globale d'une recette annuelle. Mais Bonn a oublié de dire que l'on a déjà fait de belles économies, puisque la contribution à l'A. U. D. a été réduite de moitié. D'ailleurs, j'ai été un peu stupéfait d'entendre un délégué amstelodamois prétendre qu'il fallait faire des économies ; par un délégué de l'organisation qui nous a toujours devancés ; qui a toujours conçu des plans grandioses ; qui nous a toujours enseigné comment il fallait organiser des Congrès.

Quand on nous passa notre exemplaire du rapport, nous disions aussitôt : c'est du travail amstelodamois ! Ensuite, nous étions heureux de pouvoir apprendre que nous nous étions trompés, et que nous autres aussi étions capables de fournir un travail pareil. Cela nous prouve encore une fois que nous avons tiré profit de vos leçons, et que nous avons su de par votre exemple, éléver notre niveau, et que nous sommes à même de réaliser pour les ouvriers ce qu'on attend de nous. Bonn avait le sourire un peu malicieux quand il parla d'un « livre d'images ». J'aimerais lui dire : « Bonn, mon ami, on se fait vieux ; un livre d'images nous ne le digérerions plus ! »

Rapport pareil, que signifie-t-il ? C'est une tranche d'histoire. Les anciens se souviendront bien que nous avons ri à cœur ouvert quand Keesing nous soumettait ses statistiques. Depuis lors, bien des choses ont changé. Nous approuvons la tentative faite pour nous décrire les événements au moyen de « ces images », parce qu'elles attirent mieux que les mots notre attention pour la fixer sur les points qui doivent être examinés de près. Peut-être notre progéniture dira-t-elle que ces rapports ne sont pas encore assez complets.

Mais permettez-moi de vous dire que nous n'avons pas constaté avec grand plaisir que votre délégation était si réduite. Oui, nous vivons un peu plus dans l'aisance que vous autres, mais cela n'explique pas encore votre nombre bien restreint. La manie des économies vous a tellement pris, que nous entendons s'élever les voix à Anvers qui nous prêchent : « Comparez un peu avec Amsterdam ; on y joue si bien à la femme ménagère ! » Jadis, il fallait se mirer à Amsterdam afin de vous suivre dans la manière de faire la régie

de quelque chose. Et maintenant, il faut à nouveau vous prendre comme exemple au sujet des économies, faisant que la leçon que vous nous donnez sera tout à fait perdue. Aujourd'hui, vous êtes ici à trois. La fois prochaine nous en trouverons peut-être un seul ; alors, on prétendra que le Bureau pourra bien régler les affaires pour vous ; et puis de ce Bureau, il ne restera plus qu'un seul homme. Il pourrait jouer à lui seul au Mussolini, mais cela ne fait pas notre compte, et à la fin on ne verra plus personne. Quand je pense alors au Congrès de 1910 à Amsterdam, je ne vous reconnais plus. Ce fut un beau Congrès ; les discussions furent suivies avec enthousiasme.

Pour l'Internationale rien n'était de trop. Ef voyez : nous sommes ici dûment représentés. Votre nombre est sans importance. Les Allemands seuls se font remarquer. Est-ce logique ? Sauriez-vous défendre cela ?

Quand je me figure votre Bondsraad, alors je pense voir des hommes tenant jalousement le magot, et je ne saurais trouver une concordance entre votre manière de faire et le prestige dont vous jouissez parmi nous et au dehors. Car la puissance que vous aviez, vous la possédez encore, mais vous portez préjudice à ce prestige par votre parcimonie à outrance. J'aime à penser que la fois prochaine nous retrouverons la délégation hollandaise, forte de 25 têtes, pour que vos hommes puissent un peu mieux entrer en relation avec les nôtres, car les Congrès sont tenus pour les membres et ne doivent nullement être des réunions de clubs privés pour les membres du Bureau.

Schott (Allemagne). — Les organisations internationales ont leurs devoirs et doivent les accomplir de la manière la plus parfaite. On ne saurait soupçonner que j'aime les petits voyages, car je ne fais que voyager et conférer. Mais nous savons fort bien que le succès réservé à un Congrès — et cela est le cas avant tout pour les Congrès internationaux — ne réside pas toujours dans l'importance des résolutions prises.

Un Congrès international est d'une importance sans pareille parce qu'il présente l'occasion de se connaître mutuellement. On ne saurait exprimer en chiffres l'importance de ces rencontres internationales puisqu'il faudrait faire entrer en ligne de compte les multiples occasions laissées aux étrangers de faire connaissance avec la population, les mœurs et coutumes, les industries et les difficultés locales de ces pays étrangers. Tout cela m'est si cher, que les frais et le compte final ne me disent plus rien. L'exemple amstelodamois a fait son œuvre. Il faut applaudir cela. Je suis un trésorier tout à fait comme les autres, et je sais fort bien qu'il faut gérer les deniers des travailleurs avec circonspection, mais cela ne veut pas dire qu'on doive se dérober là où les devoirs sont imposés. La force puisée dans une rencontre comme la présente nous enthousiasme pour toute une année. Et c'est aussi avec plaisir que je constate que les camarades belges sont venus si nombreux, et je déplore que de l'autre côté il y en ait si peu.

Si l'on devait me dire : le Congrès de Stuttgart était bien, rudement bien, mais... il nous coûtera de l'argent, alors je répondrais : mais ce sera un de nos Congrès les moins coûteux. Pas un sou n'est dû pour la location de la salle. Les frais généraux sont réduits au minimum. Soyez-en convaincus : l'Eglise restera au milieu du village. Quand

je parle dépenses, je fais toujours la distinction entre ce qui est nécessaire et ce qui est superflu. Nous tenons nos Congrès par olympiades; alors, il ne faut pas être trop pingres.

Je dois vous dire que j'apprécie le rapport. Vous connaissez mon avis quant aux statistiques. Mais qu'on fasse un peu le compte aussi! Imprimer un tel rapport, cela vous coûtera toujours! Les grands frais sont occasionnés par l'impression même, et par les multiples corrections qui doivent être faites, là surtout où il s'agit de trois langues. Et l'imprimeur veut y avoir son bénéfice ordinaire. Mais si l'on trouve que c'est trop, j'ai à vous faire une proposition: faites imprimer le rapport chez nous; nous disposons du personnel et de l'imprimerie; nous n'avons pas besoin d'y gagner quelque chose. Alors, les frais se trouveront réduits de moitié à peu près. Je suis un homme pratique, et je cherche immédiatement la solution. Je vous en offre une; et vous remarquerez qu'une fois de plus des économies pourront être réalisées sans porter préjudice à la cause même.

Jacobs (Angleterre). — Je considère comme mon devoir de vous dire que les économies préconisées par l'organisation néerlandaise, mèneront à une économie à rebours. Si vous écarterez par ce geste malheureux les petites organisations, vous n'en éprouverez aucunement un avantage. Et cette mesure est-elle bien démocratique? Je ne m'attendais pas à elle; et je ne conçois pas comment elle ait pu naître chez vous qui avez vos racines bien fortes dans la démocratie. S'il faut faire des économies coûte que coûte, il faudrait commencer avec les grandes organisations. Nous sommes à plusieurs ici, et à la fin si l'on devait avoir recours au vote, une seule personne seulement pourrait voter pour toute une organisation. Alors, les Belges auraient assez avec un seul délégué; et il en serait de même pour l'Angleterre. Alors, vous seriez conséquents dans vos idées. Car, m'est avis que du moment qu'on m'a accepté comme membre, si petit que je sois, j'ai à faire valoir des droits aussi étendus que n'importe lequel, admis aux mêmes conditions. Et pourquoi écarteriez-vous précisément les petites organisations, quand ce sont précisément celles-ci qui doivent être soutenues le plus?

Secrétaire. — En premier lieu, il me plaît de remercier Schott de sa proposition généreuse tendant à confier nos imprimés à son imprimerie pratiquement outillée. Nous examinerons les possibilités, et nous tâcherons d'en tirer profit. Quant aux remarques générales je dois vous dire, de prime abord, que les frais ne seront nullement en rapport avec l'importance du travail fourni. Moi aussi, je me suis dit souvent: est-ce qu'il nous faut bien ces statistiques, est-ce bien nécessaire?

Mais alors, vous n'avez qu'à jeter un regard sur les temps passés, et vous comprendrez de suite qu'il est d'une grande importance de pouvoir disposer à toute heure des données exactes, sans perdre de temps, lesquelles en outre, vous permettront de vous orienter immédiatement. Je veux vous citer quelques exemples: dans divers centres nous devons encore faire la conquête des âmes pour les fortes cotisations. Nous attachons beaucoup d'importance à ce que les organisations disposent d'une base solide! Eh bien! pour vous faire une idée claire des avantages qu'on peut offrir aux membres quand on perçoit une cotisation raisonnable, il vous suffira de jeter

un coup d'œil sur le tableau traitant cette matière. [Les données du chômage aussi ont donné lieu à des tableaux spéciaux. Et le chômage n'est-il pas de grande importance pour nous autres? N'est-ce pas le chômage qui a présidé à la fondation de notre internationale, faisant naître la réglementation de l'apprentissage et la diminution des heures de travail? Le chômage, n'est-ce pas lui qui nous menace à nouveau, masqué sous l'affaire sud-africaine et le clandestinisme? Fait-on des excès quand les dépenses servent à nous faire comprendre l'importance du problème du chômage?

Je ne vous donnerai plus d'autres exemples. Mais quand on pense découvrir dans les tableaux la cause des frais élevés, on se trompe! Les tableaux graphiques ne nous ont pas coûté le 1/4 de tout le rapport! Les frais élevés nous proviennent simplement de l'impression et ne peuvent être diminués. Du moment où l'on voudrait encore y ajouter une traduction anglaise, les frais monteront encore. L'impression et les corrections dépendant du fait qu'on a à faire à des langues étrangères nécessitant par le fait même beaucoup de corrections, font le prix. Et il ne faut pas oublier non plus que l'imprimerie doit recomposer toute une ligne de texte pour la faute la plus simple. Nous ne faisons pas d'excès, et je pourrais vous citer comme preuve que nous n'avons rien dépensé pour les travaux de traduction. Tout ce que vous avez devant vous a été fourni par le secrétariat.

Je ne pense pas qu'il soit utile de faire disparaître les statistiques, anéantissant de cette façon une œuvre qui a demandé des années pour être bâtie. Mais en disant tout cela, je remarque que je suis en train de faire la besogne du trésorier parce qu'à vrai dire, nous discutons le rapport financier.

Trésorier. — En premier lieu, je remercie la délégation hollandaise des paroles aimables qu'elle a voulu m'adresser.

Les remarques faites sont peut-être la suite de la concision de quelques lignes de mon rapport. Quand on approche les passages incriminés avec les événements, on voudra bien reconnaître que j'ai dit qu'on doit bien tenir compte du fait que la cotisation a été diminuée. C'est un fait dont il faut tenir compte quand on veut faire des dépenses, ou tenir des Congrès. Si l'on veut s'en tenir à la cotisation de 0,50 florins, il faudra bien se mettre en tête qu'un Congrès peut absorber les recettes de toute une année, et qu'éventuellement cette année pourrait bien laisser un déficit. Voilà la portée de ma phrase. Mon rapport ne souffre mot sur les économies à faire. Bien que je sois aussi responsable des deniers amstelodamois, en ma qualité de trésorier, je peux vous certifier que je n'aimerais aucunement introduire des économies, ou formuler des propositions à tendance analogue pour la gestion de l'Internationale.

Interruptions. — Vous ne dites par cela; mais Bonn?

Trésorier. — Mais des économies réalisées — et c'est une économie à rebours — la Belgique aussi a profité. Quand les situations furent devenues telle en Belgique, que l'A. D. B., en tant que la plus grande organisation, avait à payer, de par les aléas du change, une somme de 100 000 fr. comme quote-part dans les frais de l'A. U. D., alors nous avons compris aussi que ces dépenses ne manqueraient pas de devenir énormes pour cette organisation. Pas un seul syndicat ne paie tant à son Internationale. Alors, nous avons discuté l'éven-

tualité de la diminution. Nous avons travaillé maintenant avec cette cotisation nouvelle; et il faut s'y habituer: un trésorier est un animal tant soit peu embarrassant. Il voit précisément ce qui entre en matière d'espèces, mais il voit aussi ce qui sort de sa caisse, et quand je vis que le Congrès de Paris mangea pour sa part la recette intégrale de tout un an, et me rappelant qu'un événement pareil pourrait nous survenir tous les trois ans, alors j'ai considéré comme étant de mon devoir d'attirer l'attention du Congrès sur les éventualités. Je ne dis donc pas qu'il faut économiser, mais je vous préviens qu'en tenant notre cotisation diminuée, il faudra s'implanter l'idée qu'on y perdra tous les trois, quatre ans la recette intégrale d'un an.

Le Bureau s'est occupé aussi des frais occasionnés par le rapport. Il existe un accord entre le trésorier de l'organisation belge et celui de l'A. U. D. Le trésorier belge paie toutes les notes qui lui sont présentées à Anvers, et chaque année ces comptes sont réglés. Cela fait que je ne vois les notes qu'un an après que les dépenses ont été faites. Le secrétaire lui-même ne s'occupera pas spécialement de ces notes. Il sera donc assez difficile de faire des calculs. On n'a pas discuté au Bureau si le rapport était insuffisant ou s'il coûta trop. Il reste seulement la question de savoir si tous les tableaux — et il y en a qui sont excellents qui rendront certainement service — doivent être considérés comme étant strictement nécessaires pour une petite organisation comme l'A. U. D. On se mettra aisément d'accord là-dessus; et je veux y ajouter: tout ce qui sera considéré comme étant nécessaire sera fait.

Si, comme on le prévoit, cette fois-ci, le Congrès nous coûtera moins, c'est grâce à la façon royale dont Schott et le *Metallarbeiterverband* ont bien voulu nous recevoir, et ma foi ils nous témoignent une générosité sans pareille. Mais on ne pourrait attendre que ce même honneur nous soit réservé partout! Il faut bien que nous envisagions aussi d'autres éventualités qui pourraient nous coûter bien plus.

Mais le Bureau de l'A. U. D. lui-même a d'ailleurs déjà pris quelques mesures, notamment pour l'Amérique avec laquelle un accord a été conclu.

Jacobs a fait ressortir que les petites organisations ont les mêmes droits que les grandes; et il craint que nous refoulions nos sentiments démocratiques. Je ne crois pas que le rapport financier autorise de telles remarques. Nous n'avons pas l'intention de léser les petites organisations, mais il se pourrait bien que les frais dépassent un peu trop les prévisions; alors, il est nécessaire que le Bureau examine la question de la délégation, et s'il doit à lui seul prendre à sa charge tous les frais. La question ne doit pas être discutée ici! Le Bureau s'en occupera bien en temps opportun, quand un nouveau Congrès sera à l'ordre du jour.

Président. — Je veux encore ajouter quelques mots aux explications données. On ne doit pas trop s'alarmer quant aux observations faites au sujet des frais élevés occasionnés par un Congrès. Chaque Internationale doit passer par là!

Les dépenses à faire pour les Congrès constituent précisément l'article de compte principal d'une Internationale. Le Congrès, mais c'est l'élément primant tous les autres, dont l'ensemble incarne l'action d'une Inter-

nationale. C'est connu de tout le monde ! Tenir les Congrès, mais c'est la tâche de l'Internationale et c'est précisément pour cela qu'elle a été fondée. On ferait donc bien de ne pas en parler, à moins qu'on ne se soit permis des extravagances ! Il ne faut jamais dépasser les limites ; c'est même intolérable.

Si l'on se demande maintenant : Comment réduirons nous les frais du Congrès, alors il faut examiner de quelle manière on pourrait faire des économies sans porter préjudice à l'action même.

Une économie de 100 fr. à faire sur l'impression d'un rapport ne vaut pas l'enjeu de toute une discussion. Alors il faudrait proposer des économies autrement sérieuses. Quant aux frais de représentation, c'est une économie du gousset gauche, réduite à néant, parce que le gousset droit dépense en plus. Quand on diminue le nombre de délégués à charge de l'A.U.D., cela veut dire, en fait, qu'on transfert ces frais aux sections mêmes, et alors, quand quelques organisations remarquent que la cotisation payée à l'A.U.D. ne sert à rien, puisqu'on ne fait pas de dépenses et qu'elles sont d'avis qu'une Internationale n'a pas, comme premier devoir, la formation des caisses fortes, elles peuvent aisément proposer de diminuer la cotisation. Cela fait que ce n'est pas là non plus qu'il faut chercher la solution.

Un rapport international coûte toujours et il faut se demander d'abord si vraiment des économies fructueuses peuvent être faites dans ce domaine. Je veux encore consacrer quelques mots aux objections présentées à ce sujet.

Il va de soi que le secrétaire aime à nous présenter un beau travail et qu'il tâche de fournir à ses mandants un rapport consciencieux et impeccable, auquel il a travaillé de toutes ses forces. C'est fort compréhensible et il faut louer une telle application.

On peut se demander, certes, si tout ce qui a été fourni était de rigueur ; si vraiment il fallait nous donner une collection de graphiques et de diagrammes coûteux. De par leur nature, ces sortes de choses ne sont jamais d'utilité immédiate. Elles ressemblent à une encyclopédie : on ne la lit pas : elle est là, dans l'armoire, et l'on y a recours quand la nécessité l'impose. Les diagrammes sont consultés d'une même manière. On les classe et quand il faut connaître un détail précis, quand on veut se documenter sur des événements passés, alors on aime bien trouver les données toutes prêtes. Si une direction ou un *Bondsraad* quelconque était convaincu pour autant que cela puisse être prédit, que ces graphiques leur viendraient à point certain jour, il va sans dire qu'il ne serait plus question des frais, car les circonstances peuvent être telles que la disposition immédiate de renseignements exacts et clairs expliquerait tout à fait le chiffre des frais, par rapport à la valeur morale qu'on en retire au moment même où l'on a besoin de ces données.

Avons-nous vraiment besoin de ces graphiques ? La question est difficile à résoudre. Je veux citer un exemple. Aux Pays-Bas, il existe un Bureau de Statistique officiel. Un personnel fort nombreux y travaille et il jouit d'une réputation internationale. On y enregistre tout : des futilités à côté des grands événements. On les manipule, on tire des conclusions, on dresse des graphiques. L'Institut coûte de l'argent. A différentes reprises on a parlé de cet organisme au Parlement et l'on a discuté les dépenses. Mais personne n'ose

prendre la responsabilité quant aux économies à faire éventuellement.

Un jour, quand on voulut quand même rétrécir le service, la proposition fit naître une opposition spontanée dans le Parlement et dans les autres milieux.

Jamais on ne saura énumérer les renseignements dont on aura besoin et ceux qui ne serviront à rien, puisqu'il ne nous est pas donné de devancer l'histoire. Par conséquent, les avis quant à l'insertion des addenda devront toujours se séparer.

Je me range du côté de ceux qui disent que nous n'avons pas besoin de ces graphiques. Mais cet avis n'a rien à voir avec la valeur de l'œuvre et j'ajoute immédiatement que mon avis n'est pas partagé par tous les permanents.

En voilà assez pour les frais occasionnés par les Congrès.

Bartels nous a régale d'un speech que nul ne peut ignorer. Il nous a dépeint la manière royale dont Amsterdam, auparavant, recevait les membres du Congrès, et il faisait ressortir qu'alors nous savions bien comment il fallait faire. Il nous a décrit cette réception brillante afin de pouvoir mieux faire ressortir le contraste avec ce noir présent. Il traita notre manière de faire d'aujourd'hui de « manie des économies » et il reprocha à notre délégation sa composition plutôt médiocre. Je veux lui dire que la manie des économies n'existe pas chez nous. Quand nous avons diminué certaines dépenses, c'est que nous avons eu conscience de la situation dans laquelle nous vivions. On peut exiger de nous autres que nous tâchions d'examiner l'avenir et que nous tâchions de nous figurer ce que l'avenir nous apportera. Selon ces avis nous faisons notre ménage.

Nous ne nous sommes pas mis à l'étroit, mais il est vrai qu'on peut constater une certaine différence avec le passé quand nous cueillons les fruits d'une industrie florissante. Nous sommes devenus plus prudents parce que nous savons que notre industrie est à son déclin. Nos effectifs se sont réduits aux 2/3, et nous avons à supporter les charges d'un nombre constant assez considérable de chômeurs. Tout cela nous oblige à envisager sous un angle spécial les affaires financières.

Quand nous avons composé la délégation amstellodamoise, le côté financier n'a pas prédominé. En premier lieu, nous avons pris en considération l'ordre du jour du Congrès qui mentionna différentes propositions bien connues, et puisque rien de spécial ne s'était présenté, et que les décisions à prendre ne nécessitaient point une délégation nombreuse, notre *Bondsraad* a décidé d'envoyer 3 délégués. Si l'on aime traiter cette décision de façon désobligeante, je dirais que, ma foi, les goûts et les couleurs ne se discutent pas.... Je ne l'aurais pas fait ! Il ne me viendrait pas à l'idée par exemple de reprocher à la Belgique l'envoi de tant de délégués. Ce sont des affaires de conscience. Si Betsaïel et la « *Christ-Vereniging* » avaient voulu envoyer 5 délégués, c'était leur affaire.

La manie des économies ne nous tient pas. Je peux certifier Bartels que si un Congrès prochain devait se tenir à Amsterdam, la réception, et tout ce qui s'en suit, n'en souffriront pas. Nous ne ferons pas nos comptes à un florin près ; et je veux lui dire qu'il y sera à son aise comme ici.

Lorsque Bartels a des invités, il leur sert certainement un repas différent un peu de celui qu'il prend lui-même journallement,

même si sa situation n'est pas brillante (ne me prenez pas au mot, je cite seulement un exemple) au risque de devoir faire son-ménage un peu plus économiquement après. Ainsi va le monde. Eh bien ! Amsterdam en fera de même, bien que la situation ne soit pas réjouissante. Bartels pourra s'en convaincre.

Bonn. — Le Président et le Trésorier de l'A.U.D. ont tous deux pris la parole et ils ont apporté tous les deux des arguments bien distincts les uns des autres. Je suis d'avis que le Président a donné une bonne réplique à Bartels, et je ne m'étendrai donc pas sur ces choses. Le secrétaire a combattu ma thèse, et il s'est placé à côté de la question. Je n'ai pas fait ressortir que les statistiques ne servent à rien ; que nous n'en avons pas besoin ! La différence existant entre nos deux avis réside dans le fait que Van Berckelaer a besoin d'un cadran en or quand il veut connaître l'heure, et qu'un cadran en argent me suffit amplement. J'ai dit moi-même qu'il faut donner certains chiffres, mais je ne trouve nullement nécessaire d'en faire des graphiques ou des dessins coloriés.

Secrétaire. — La différence est autre : Bonn se contente d'un cadran fort petit ; et moi, j'aime disposer d'un cadran un peu plus grand, donnant un aperçu plus clair.

(A suivre).

De qui se moque-t-on ?

La valeur des produits consommés en France est de 225 milliards par an.

Les Assurances sociales ne coûteront pas 6 milliards.

L'augmentation des produits ne serait ainsi que de

2,6 pour 100

Par quel miracle de calcul les adversaires de la loi trouvent-ils que le coût de la vie augmentera de 15 à 30 pour cent ?

LE BOORT

Le prix du boort demeure stationnaire. Le Bureau de boort d'Anvers continue à le vendre : florins 4.50 le carat.

NOS MORTS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre camarade :

Marius CHAPEZ

du Syndicat de Saint-Claude

décédé à Saint-Claude le 29 janvier, dans sa 57^e année.

A sa famille si cruellement éprouvée, l'organisation adresse ses biens sincères condoléances.

AUX TRÉSORIERS

Pour le 1^{er} trimestre 1930, la cotisation à l'Alliance Universelle est fixée à 1,28 par membre.

Elle est due pour tous les membres inscrits au début du trimestre.

CAMARADES,
Ne jetez pas l'« Ouvrier Diamantaire ».
Faites-le lire aux non-syndiqués.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint Claude

R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, Edmond PONARD.

TOUT ce qui concerne...
l'Outilage pour Diamantaires

André CURTIL

6, Boulevard Emile-Zola
Grand-Plan, SAINT-CLAUDE

TRAVAIL SOIGNÉ

Tous nos pivots de meules sont en acier trempé et rectifié

UNE NOUVEAUTÉ :

Notre PINCE MÉTALLIQUE (Tenaille)

(Modèle déposé)
par son assise parfaite, sa douceur à la meule, se recommande à tous les amateurs de beau travail

PLAQUETTES ACIER, Rabotées assurant à la pince une assise impeccable

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Spécialité d'Outilage pour Diamantaires et Lapidaires

Rôdeuses, Meules, Pilons
Chafferettes gaz ou essence, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

Jean DEFUGÈRES

Rue Gagneur (Sur les Étapes)

SAINT-CLAUDE (JURA)

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc.. adressez-vous à

M. Louis BERTHON

Mécanicien-Ajouteur
à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

De la valeur de votre outillage dépend votre production !.

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outilages concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce
et de l'Industrie, Anvers 1921
Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle
du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923
Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923
Concours d'Étalages, Illumination et Décoration
1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales
des Bijoutiers Négociants
et Organisations Ouvrières
Fondateur des Ecoles Professionnelles
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale

Les Dops L. MARCHANDEAU
sont en vente à la Permanence

Essayez-les...

Il ne vous en coûtera pas un sou.

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS
à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec
poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient
les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)